



Confort, sécurité, services, le ReVE (Réseau Vélo Express) se déploie sur la Métropole

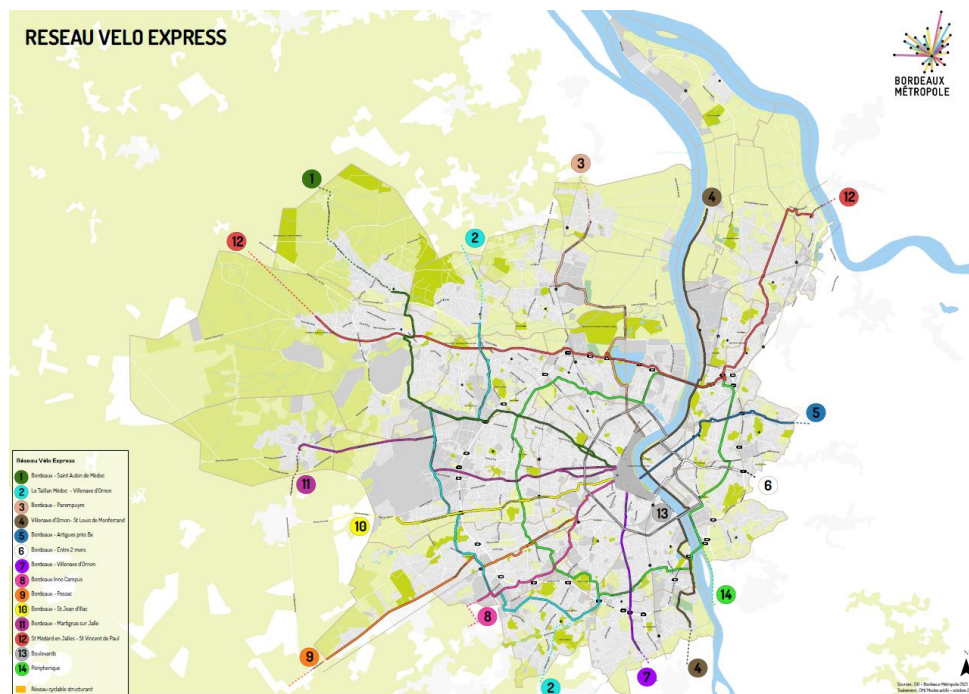
Bordeaux Métropole inaugure le premier tronçon de la ligne 3 du ReVE entre Bordeaux et Parempuyre. Aujourd'hui, ce sont 4,7 km qui ont été livrés entre la plage du Lac (située à proximité du Boulevard Jacques Chaban Delmas) et le pont sur la Jalles de Blanquefort (situé Allée du Bois). L'ensemble de la ligne sera opérationnel courant 2026.

Le ReVE 3

Ce réseau de 15,8 km traversera cinq communes (Bordeaux, Le Bouscat, Bruges, Blanquefort, Parempuyre) pour un coût total de 9 M€ de travaux. Sur cet axe, les principaux pôles desservis seront : Place Ravezies, Allée de Boutaut, Bordeaux Lac, Parc des Jalles, Blanquefort Ecoparc, Gare de Blanquefort et Centre bourg Parempuyre.

A titre d'exemple, le ReVE 3 permettra notamment de réaliser les parcours Parempuyre – Gare de Blanquefort en 13 minutes à VAE (Vélo à assistance électrique) et Gare de Blanquefort – place Ravezies en 35 minutes à VAE.

Le ReVE (Réseau Vélo Express), c'est quoi ?



Le ReVE est un projet phare du 3^e Plan Vélo métropolitain voté en 2021 et de la stratégie des Mobilités. Il contribue à l'objectif d'atteindre 18% de part modale du vélo sur l'ensemble du territoire à l'horizon 2030.

Cette initiative portée par Bordeaux Métropole doit permettre d'aménager un réseau cyclable continu, confortable, sécurisé et s'étendant sur 275 km pour 14 itinéraires dotés d'une signalétique spécifique. Le ReVE s'adresse à tous

les usagers, que ce soit pour les trajets du quotidien (domicile-travail / études / courses) mais aussi pour les déplacements utilitaires (cyclo-logistique, artisans à vélo) ou de loisirs. Il dessert l'ensemble des communes de la Métropole, les principales zones d'activité et d'emploi : Campus, CHU, OIM Aéroparc, plusieurs zones commerciales ainsi que de nombreuses gares et pôles d'échanges multimodaux.

Des standards d'aménagements et de services ambitieux

L'objectif de ce réseau est de fournir aux cyclistes des trajets rapides, lisibles, confortables, sécurisés et sans rupture de continuité, tout en proposant des services associés tels que des parkings sécurisés, de l'éclairage, des aires de service vélo ainsi qu'une signalétique dédiée.

Le tronçon inauguré est le premier à accueillir la signalétique spécifique au Réseau Vélo Express. Celle-ci comprend :

- Une ligne orange, sorte de fil d'Ariane présent sur l'ensemble de l'itinéraire.
- Un renforcement des intersections en résine orange pour rendre visible la priorité donnée aux vélos sur l'itinéraire.
- Un jalonnement horizontal permettant de rappeler le numéro de l'itinéraire et les changements de direction.
- Un jalonnement vertical comprenant :
des totems présents sur les aires de service et les points d'intérêt de la ligne ;
des panneaux intermédiaires indiquant le terminus de la ligne et le prochain point d'intérêt.



Crédit photo : Charlotte BARBIER – Bordeaux Métropole

Depuis juin 2020, 157 km d'aménagements cyclables, toute typologie confondue (bande, piste, couloir bus / vélo, ReVE...) ont été réalisés par Bordeaux Métropole. Les travaux du ReVE vont se poursuivre sur la ligne 3, mais aussi sur la ligne 11 dont 2,6 km seront livrés en août à Mérignac.

Contacts presse :

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69

vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Benoît Javot - 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

b.javot@bordeaux-metropole.fr

Mathieu Dargent – 06 33 52 00 83

m.dargent@bordeaux-metropole.fr